

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de bureau du 06 septembre 2024

Compte-rendu

Présents :

Membres Bureau CLI

Denis BERNARD - Pierre BRUN - André COPIN - Hubert
FOURNIER - Hubert GASNIER - Francis LAURENT - Michel
TINDILLERE

EDF

Antoine GUILLAUMONT - Esther VOLOZAN

Chargée de mission CLI

Maud MICHEL

Absents / excusés :

Sylvain COUTANT - Jacques MESAS - Loïc OLIVO

1. Points d'actualités CNPE

✓ *Actualités des tranches :*

Les tranches n°1, 2 et 3 sont actuellement en production.

La tranche n°4 est en arrêt pour VD4 depuis le 13/07/2024 et jusqu'à début janvier 2025.

5 000 intervenants (dont 3 000 prestataires) sont mobilisés pour mettre en œuvre les 18 000 activités de maintenance prévues lors de cette visite décennale, pour un montant total de 250 M€ de travaux.

✓ *4^{ème} visite décennale de la tranche 4 :*

3 épreuves de sûreté réglementaires sont prévues lors de la VD4 de la tranche n°4 :

- Inspection de la cuve : réalisée du 29/07 au 07/08/2024 ;
- Epreuve hydraulique du circuit primaire : prévue le 07/10/2024 ;
- Epreuve de l'enceinte de confinement : prévue le 09/11/2024.

Les textes de référence concernant ces 3 épreuves sont :

- Pour la cuve et le circuit primaire : la réglementation sur les équipements sous pression → contrôle à réaliser tous les 10 ans ;
- Pour l'enceinte : la demande d'autorisation de création (DAC) initiale impose un examen de l'enceinte et de la cuve tous les 10 ans.

Les principales modifications réalisées lors de la VD4 portent sur : le RPN numérique (système de mesure de la puissance nucléaire par mesure du flux neutronique), le système de refroidissement de l'enceinte, le système de refroidissement de la piscine d'entreposage des combustibles (PTR-bis)...

A l'occasion de cette VD4, plusieurs chantiers de maintenance ont été ou vont être menés : inspection du groupe turbo-alternateur, nettoyage préventif des générateurs de vapeur, retubage complet du condenseur...

✓ *Production d'électricité :*

Depuis le 01/01/2024, le CNPE de Dampierre a produit 13,33 TWh d'électricité, ce qui est en phase avec l'objectif de l'année.

Les prochains arrêts de tranche sont prévus pour 2025 : 2 ASR et 2 VP.

✓ *Evénements significatifs :*

1/ Evénement significatif pour l'environnement (ESE) du 12/04/2024 :

Un défaut de ventilation de l'atelier chaud (situé en zone contrôlée), concomitant avec un chantier contaminé, a entraîné des rejets gazeux radioactifs non autorisés.

En fonctionnement normal, la ventilation fonctionne en continu, avec un système de filtration. Après analyse de l'événement, il s'est avéré que la ventilation présentait une inétanchéité, ce qui a engendré un rejet très faible dans l'environnement entre le 22 mars et le 4 avril 2024.

2/ ESE du 10/07/2024 :

En temps normal, les effluents gazeux du circuit primaire sont stockés dans des bâches en attente de décroissance, puis rejetés après analyse si celles-ci sont conformes aux normes de rejet.

Le 05/07/2024, en raison d'une mauvaise position de 2 vannes sur le circuit de rejet de l'unité de production n°3, un rejet non programmé d'effluents gazeux s'est produit avant le temps de déconcentration normalement requis et sans analyse préalable.

Après analyses, il s'est avéré que les effluents respectaient les seuils réglementaires de rejet, mais dans la mesure où ces rejets ont eu lieu sans analyse préalable, un ESE a été déclaré à l'ASN.

3/ ESE du 06/08/2024 :

Lors d'une opération de maintenance préventive d'un groupe frigorigène le 31/07/2024, une alarme de détection de fuite s'est déclenchée.

L'inétanchéité a rapidement été identifiée et mise en sécurité par les équipes d'EDF.

Néanmoins, une émission de 144 kg de fluide frigorigène (CFC – fluide présent dans le circuit de climatisation) a été mesurée, ce qui est supérieur à la limite autorisée de 100 kg. Un ESE a donc été déclaré à l'ASN.

4/ Evénement significatif sûreté (ESS) de niveau 1 du 21/08/2024 :

Les unités de production disposent de circuits de refroidissement en cascade dans la centrale. Le circuit SEC (circuit d'eau brute secourue) sert à refroidir en cascade l'ensemble des systèmes. Ce circuit est constitué de 2 voies redondantes

Lors d'une mise en configuration liée à une opération de maintenance prévue dans le cadre de l'arrêt de la tranche n°4 en cours, l'agent de terrain a consigné une des voies SEC de la tranche 3. Cette voie SEC n'étant pas en service au moment de ce geste, aucune alarme ne s'est déclenchée (en effet chaque tranche dispose de 2 voies SEC, dont une seule est en service à chaque instant).

Ce défaut a été constaté dans un délai supérieur à 24h (délai autorisé par les spécifications techniques d'exploitation), d'où la déclaration d'un ESS de niveau 1 à l'ASN par le CNPE.

Il s'agit du 1^{er} ESS de niveau 1 de l'année 2024 pour le CNPE de Dampierre, le dernier datant de septembre 2023.

Il est précisé que les erreurs de ce type arrivent assez régulièrement au CNPE de Dampierre, qui en fait un axe de travail particulier en vue d'éviter ces erreurs.

2. Campagne de distribution d'iode 2024

La prochaine campagne de distribution des comprimés d'iode visera à remplacer les comprimés distribués à l'occasion de la campagne de 2016, et qui arrivent à péremption.

La distribution se fera donc sur un périmètre 0-10 km. Pour les particuliers, les comprimés leur seront remis sur simple visite dans une pharmacie partenaire, sans nécessité de présenter un bon de retrait ni un justificatif de domicile.

En revanche, un bon de retrait sera nécessaire pour les ERP, les entreprises et les établissements sociaux et médico-sociaux.

Une campagne de communication, pilotée par EDF, sera lancée à partir du 15/09/2024.

Une réunion avec les professionnels de santé se tiendra le 10/09/2024, au cours de laquelle EDF présentera les risques liés aux centrales, avec la participation des médecins du travail de la centrale pour donner davantage d'information médicales aux professionnels de santé.

Une réunion d'information se tiendra ensuite à destination des maires des communes du périmètre 0-20 km lors de la réunion plénière de la CLI le 11/09/2024.

Le choix d'informer les maires jusqu'au périmètre 20 km a été fait afin que les communes du rayon 10-20 km soient informées des modalités de la campagne et puissent renseigner d'éventuels administrés qui auraient vent de cette campagne.

Des affiches d'information et des dépliants seront remis aux professionnels de santé et envoyés aux communes pour qu'elles les mettent à disposition de leur population.

Un communiqué de presse conjoint EDF-préfecture sera également envoyé au démarrage de la campagne.

De plus, une campagne de SMS vers les habitants du périmètre 0-10 km sera lancée courant octobre par EDF, à l'aide de fichiers commerciaux acquis par EDF.

La Journée nationale de la résilience du 13 octobre sera également l'occasion de communiquer sur cette campagne.

Il s'agit de la dernière campagne de ce type-là car à l'avenir, les distributions de comprimés d'iode se feront au fil de l'eau.

Esther transmettra les documents de communication à Maud, qui les fera suivre à l'ensemble des membres de la CLI et les mettra en ligne sur le site Internet de la CLI.

3. Rappel sur la prochaine réunion plénière de la CLI (11 septembre 2024)

La prochaine réunion plénière de la CLI se tiendra le mercredi 11 septembre 2024 à Ouzouer-sur-Loire (salle Ballot) à partir de 14h30.

L'ordre du jour de la réunion sera le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 20/02/2024 → CLI (5 mn)
- Actualités CNPE → EDF (20 mn)
- Campagne amibes / légionelles 2023 et perspectives 2024 → EDF (20 mn)
- Révision PPI + **campagne de distribution d'iode** → préfecture (45 mn)
- Bilan de l'inspection de revue du CNPE par l'ASN → ASN (20 mn)
- Rappel des activités proposées par la CLI au 2nd semestre 2024 → CLI (5 mn)
- Questions diverses

Michel TINDILLERE avait proposé de présenter les travaux du groupe de travail national sur l'inventaire des déchets nucléaires historiques, mais compte-tenu de l'ordre du jour déjà bien fourni, il est décidé de reporter cette présentation à une prochaine plénière.

4. Préparation de la réunion publique de la CLI du 05 novembre 2024

Comme convenu lors de la dernière réunion de Bureau, l'ordre du jour de la prochaine réunion publique, programmée le mardi 05/11/2024 en soirée, portera sur la gestion des déchets nucléaires.

L'intervention sera faite par l'ANDRA, qui a déjà donné son accord pour intervenir ce jour-là.

Par ailleurs, Laurent BERTHIER a souhaité pouvoir faire un rapide point d'actualité du CNPE lors de cette réunion.

De même, EDF est tenu réglementairement de faire un point périodique sur les mesures mises en œuvre parmi celles qui étaient prévues dans le cadre des 4^{èmes} réexamens périodiques (mesures détaillées dans les dossiers présentés à enquête publique). Le CNPE souhaite donc tirer profit de la réunion publique de la CLI pour présenter ces mesures.

Il est donc convenu d'arrêter l'ordre du jour suivant :

- Actualités CNPE → EDF (15 mn)
- Présentation des mesures mises en œuvre sur les réacteurs 1 et 2 dans le cadre de la VD4 → EDF (15 mn)
- La gestion des déchets nucléaires → ANDRA (1h30)

Il conviendra de déterminer le lieu où se tiendra la réunion. Maud MICHEL va se rapprocher de la commune de Dampierre pour savoir si leur système de projection a évolué. Si le système est le même que celui de la dernière réunion publique (projection sur la totalité de l'écran, pas de relai en tribune pour passer les slides), il est convenu de privilégier la salle Ballot à Ouzouer-sur-Loire.

5. Séminaire inter-CLI du Val de Loire

Le deuxième séminaire inter-CLI du Val de Loire devait se tenir à Chinon en 2023, mais compte-tenu d'un changement de Président de la CLI de Chinon, le projet n'a pas abouti. L'ANCCLI a alors souhaité relancer le projet mais en l'organisant à Orléans, avec l'appui de la CLI de Dampierre.

Le séminaire concernera les 4 CLI de la Loire ainsi que la CLI de Civaux, dont les problématiques, notamment de rejet, sont souvent liées à celles des CLI de Loire.

C'est l'ANCCLI qui organisera en grande partie l'événement et qui prendra en charge l'intégralité des frais du séminaire (repas, accueil-café, hébergement, transport).

Une première réunion en visioconférence s'est tenue avec les chargés de mission des CLI concernées en juillet, et le projet a bien avancé dans le courant de l'été : la date du séminaire a été arrêtée aux 10 et 11 décembre 2024, et le programme est pratiquement bouclé :

- Le mardi 10/12 matin sera consacré à des échanges entre les 5 CLI en comité restreint (Présidents, Vice-Présidents, chargés de mission + ANCCLI / ASN / IRSN / EDF), pour évoquer le fonctionnement des CLI, leurs difficultés ou réussites, leurs attentes, etc. ;
- Le mardi 10/12 après-midi sera dédié à des conférences sur le contexte hydrogéologique de la Loire (intervention du BRGM), le fonctionnement des hydro-collecteurs des centrales (intervention de l'IRSN) et les SMR (intervention de l'ASN) ;

Les échanges et conférences du 10 décembre se tiendront dans le nouveau bâtiment des archives départementales à Orléans (bâtiment appartenant au Conseil départemental et disposant d'une grande salle de conférence).

- Le mercredi 11/12 matin, des visites seront organisées au CNPE de Dampierre en plusieurs groupes sur le thème des mesures post-Fukushima : visite des DUS, du système PTR-bis et du nouveau centre de crise local ;
- Enfin, le mercredi 11/12 après-midi sera consacré à un moment de convivialité avec la visite du château de Sully-sur-Loire.

Les intervenants des conférences, les visites au CNPE et au château de Sully sont d'ores et déjà calés. Reste à organiser les repas, l'hébergement et le transport des participants (à la charge de l'ANCCLI).

Le Bureau préconise d'inviter à ce séminaire le directeur de la délégation régionale d'EDF (Jean-Paul COMBEMOREL). Il serait judicieux également de convier Madame la Préfète du Loiret et de la région Centre-Val de Loire, dans la mesure où il s'agit d'un événement régional.

Maud proposera également à Marc GAUDET, Président du Conseil départemental, de participer à ce séminaire.

6. Point sur les prochaines activités de la CLI en 2024

Pour rappel, les prochains événements organisés par la CLI au 2nd semestre 2024 sont les suivants :

- Formation avec la CLI de Belleville sur le rôle des élus en matière d'information des populations en cas de crise → *le mercredi 18/09/2024* (4 inscrits à ce jour)
- Visite du site EDF des Renardières → *le jeudi 24/10/2024* (invitation envoyée aux membres de la CLI le 03/09/2024 – 7 inscrits à ce jour)
- Réunion publique de la CLI sur le thème des déchets nucléaire → *le mardi 05/11/2024 en soirée*
- Séminaire inter-CLI du Val de Loire → *les 10 et 11 décembre 2024*
- Formation par l'IRSN sur la sûreté nucléaire → *en janvier ou février 2025* (l'IRSN a trouvé un intervenant, mais compte-tenu de l'agenda de la CLI déjà chargé pour la fin de l'année 2024, il a été convenu de repousser cette formation à début 2025).

Compte-tenu de cet agenda chargé et des contraintes techniques, il est décidé de ne pas organiser de visite du réacteur n°4 pour les membres de la CLI.

7. Points divers

✓ *Composition de la CLI :*

Le député Anthony BROSSE, représentant des parlementaires à la CLI, a proposé d'être remplacé à ce poste par Constance de PELICHY, nouvellement élue dans la 3^e circonscription du Loiret.

Dans la mesure où la commune de Dampierre fait partie de la 3^e circonscription, le Bureau ne voit pas d'objection à effectuer ce changement.

✓ *Assemblée générale de l'ANCCLI :*

Michel a participé à l'AG de l'ANCCLI en juin dernier à Montrouge. L'ambiance était cordiale, sans opposition forte ou « coups de gueule »

✓ *Conférence des CLI :*

L'ANCCLI a fait savoir que la prochaine conférence des CLI se tiendrait le 8 octobre 2024 à Montrouge, mais aucune information ni lien d'inscription n'ont été transmis depuis. Maud va relancer l'ANCCLI pour s'assurer que la date du 8 octobre est bien maintenue.

Information post-réunion : l'ANCCLI a confirmé que la conférence des CLI se tiendra bien le 8 octobre 2024. Les inscriptions devraient être lancées très prochainement par l'ASN.

Prochaine réunion plénière de la CLI :

**Le mercredi 11 septembre 2024 de 14h30 à 16h30 / 17h00
à Ouzouer-sur-Loire (salle Ballot)**